



Nom commercial: Xylolum

Numéro de la matière: 157500

Version: 2 / CH

Date de révision: 24.08.10

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 01.05.12

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Xylolum

N° d'article 15750000

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la personne

responsable pour  
cette FDS

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

## 2. Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3 H226

Acute Tox. 4 H332

Acute Tox. 4 H312

Skin Irrit. 2 H315

#### Classification selon les Directives CE

Classification R10

Xn, R20/21

Xi, R38

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

#### Pictogrammes de danger



#### Mention d'avertissement

Attention

#### Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H332 Nocif par inhalation.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

#### Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces



Nom commercial: Xylolum

Numéro de la matière: 157500

Version: 2 / CH

Date de révision: 24.08.10

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 01.05.12

P233 chaudes. - Ne pas fumer.  
 P243 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
 P280 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
 P303+P361+P353 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P403+P235 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

**Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE**

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

**Symboles de danger**

Nocif

**Phrase(s) de risque**

20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.  
 38 Irritant pour la peau.  
 10 Inflammable.

**Phrase(s) S**

2 Conserver hors de la portée des enfants.  
 25 Éviter le contact avec les yeux.

**Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette**

contient Xylène

**3. Composition/informations sur les composants****Numéro d'enregistrement**

No. CE: 215-535-7

**Composants dangereux****Xylène**

No. CAS	1330-20-7			
No. EINECS	215-535-7			
Concentration		>=	50	%
Classification	Xn, R20/21 Xi, R38 R10			

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2	H315
Flam. Liq. 3	H226
Acute Tox. 4	H332
Acute Tox. 4	H312

**4. Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**



Nom commercial: Xylolum

Numéro de la matière: 157500

Version: 2 / CH

Replaces Version: 1 / CH

Date de révision: 24.08.10

Date d'impression: 01.05.12

### Indications générales

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Protéger les secouristes. Les symptômes d'intoxication peuvent n'apparaître qu'après quelques heures; une surveillance médicale d'au moins 48 heures est donc indispensable.

### En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Tenir chaud et calme. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

### En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

### En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Traitement chez un ophtalmologiste.

### En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement le médecin. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Administrer du charbon médicinal.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant pour les voies respiratoires. Céphalées, Vertiges, Engourdissement, Perte de connaissance, Dépression nerveuse

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

### Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eteindre supérieur incendi avec mousse résistant aux alcools.

#### Moyens d'extinction non-appropriés

Eeau

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); En cas d'incendie, libération de gaz de semiprogénéation nocifs pour la santé et qui deviennent explosifs au contact de l'air.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection.

#### Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence



Nom commercial: Xylolum

Numéro de la matière: 157500

Version: 2 / CH

Date de révision: 24.08.10

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 01.05.12

Utiliser un vêtement de protection individuelle. écarter personnes sans défense.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications du chapitre "élimination". Veiller à une ventilation adéquate.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air). Veiller à assurer une bonne aspiration/ventilation sur la machine de traitement. Maintenir les récipients hermétiquement fermés. Eviter la formation d'aérosol.

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles. Risque d'explosion lors de la pénétration du liquide dans les canalisations.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants. blindé

#### Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker en commun avec: Acides, Agents oxydants

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition

##### Xylène

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	435	mg/m <sup>3</sup>	100	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	870	mg/m <sup>3</sup>	200	ppm(V)
Limitation maximale: 4x15; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: H; Groupe du risque pendant la grossesse: D; Etablie le: 2005; Remarque: B				

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Consérvier à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les gaz. Ne pas inhaler les vapeurs. Ne pas inhaler les aérosols. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de



Nom commercial: Xylolum

Numéro de la matière: 157500

Version: 2 / CH

Date de révision: 24.08.10

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 01.05.12

travail.

**Protection respiratoire - Note**

N'est pas nécessaire; Veiller à une ventilation adéquate. Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. Anti-gaz de la classe A1.

**Protection des mains**

Gants (résistants aux solvants)

Matériau approprié fluorure de caoutchouc - FKM

L'épaisseur du matériau 0.4 mm

La durée de pénétration &gt;= 8 h

Non adapté: gants en latex naturel

Non adapté: gants en polychloroprène

Non adapté: gants en caoutchouc nitril - NBR

Non adapté: gants en butylique caoutchouc - Butyl

Non adapté: gants en PVC

Non adaptés: gants en cuir

Non adapté: gants épais

**Protection des yeux**

Lunettes assurant une protection complète des yeux

**Protection du corps**

Vêtement de protection résistant aux solvants

**9. Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Etat</b>	liquide
<b>Couleur</b>	incolore
<b>Odeur</b>	aromatique
<b>pH</b>	
Valeur	1.497
Température	20 °C
<b>Point de fusion</b>	
Valeur	-50 °C
méthode	DIN 51761
Source	Fiche de données de sécurité approvisionnement
<b>Point d'ébullition</b>	
Valeur	137 à 143 °C
méthode	DIN 51761
Source	Fiche de données de sécurité approvisionnement
<b>Point d'éclair</b>	
Valeur	24 °C
méthode	DIN 51755
Source	Fiche de données de sécurité approvisionnement
<b>Limites des explosibilité</b>	
Limite d'explosivité, inférieure	1.0 %(V)
Limite d'explosivité, supérieure	7.5 %(V)
<b>Pression de vapeur</b>	
Valeur	7 à 9 hPa
Température	20 °C
Source	Fiche de données de sécurité approvisionnement
<b>Densité</b>	



Nom commercial: Xylolum

Numéro de la matière: 157500

Version: 2 / CH

Date de révision: 24.08.10

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 01.05.12

Valeur	0.860		g/cm <sup>3</sup>
Température	20	°C	
méthode	DIN 51757		
Source	Fiche de données de sécurité approvisionneur		

**Hydrosolubilité**

Valeur	0.2		g/l
Température	20	°C	
Source	Fiche de données de sécurité approvisionneur		

**Octanol/water partition coefficient (log Pow)**

pOW	à	3.1	
log Pow	à	3.2	
Source	Fiche de données de sécurité approvisionneur		

**Température d'inflammabilité**

Valeur	460	à	490	°C
Source	Fiche de données de sécurité approvisionneur			

**Viscosité****dynamique**

Valeur	0.75		mPa.s
Température	20	°C	
méthode	DIN 51550		
Source	Fiche de données de sécurité approvisionneur		

**cinématique**

Valeur	0.85		mm <sup>2</sup> /s
Température	20	°C	
Source	Fiche de données de sécurité approvisionneur		

**9.2. Autres informations****Autres données**

La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible.

**10. Stabilité et réactivité****10.4. Conditions à éviter**

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

**10.5. Matières incompatibles**

Des agents d'oxydation forts, Acides, Forme avec l'air des mélanges gazeux explosibles. Réagit au contact des acides forts. Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

vapeurs / gaz inflammables

**Autres données**

Les vapeurs et le gaz peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

**11. Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

Espèces	rat		
DL 50	2840		mg/kg

**Toxicité aiguë par pénétration cutanée**

Espèces	lapin		
---------	-------	--	--



Nom commercial: Xylolum

Numéro de la matière: 157500

Version: 2 / CH

Date de révision: 24.08.10

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 01.05.12

DL 50 4500 mg/kg

**Toxicité aiguë par inhalation**

Espèces	rat		
CL 50		6350	mg/l
Durée d'exposition	4	h	

**corrosion cutanée/irritation cutanée;**

Remarque Irritant pour la peau et les muqueuses.

**lésions oculaires graves/irritation oculaire;**

Remarque Le produit est irritant pour les yeux.

**sensibilisation**

Remarque Aucune effect de sensibilisation connu.

**Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée**

Remarque Une absorption/exposition répétée peut provoquer des lésions du système nerveux central, du foie et des reins.

Remarque Une exposition chronique peut provoquer des troubles de peau grave.

**12. Informations écologiques****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Espèces	truite arc-en-ciel ( <i>Oncorhynchus mykiss</i> )		
CL50	14		mg/l
Durée d'exposition	96	h	
Espèces	cyprins dorés ( <i>Leuciscus idus</i> )		
CL50	86		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

**Toxicité pour les daphnies**

Espèces	Daphnia magna		
CE50	165		mg/l
Durée d'exposition	24	h	

**12.2. Persistance et dégradabilité****Biodégradabilité**

Remarque Le produit est biodégradable.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation****Octanol/water partition coefficient (log Pow)**

pOW	à	3.1
log Pow	à	3.2
Source	Fiche de données de sécurité approvisionnement	

**12.6. Autres effets néfastes****Cheminement et devenir dans l'environnement**

Compte-tenu du coefficient de partage octanol/eau (log P O/E), accumulation dans les organismes possible.

**Information supplémentaire sur l'écologie**

Nocif pour organismes aquatique. Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation. Danger pour l'eau potable.

**13. Considérations relatives à l'élimination**



Nom commercial: Xylolum

Numéro de la matière: 157500

Version: 2 / CH

Date de révision: 24.08.10

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 01.05.12

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Code de déchets CEE

Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Code de déchets CEE

Ne pas décharger dans les égouts.

Récupération et recyclage si possible. Autrement: combustion dans une installation d'incinération agréée.

#### Emballages contaminés

Non purifiés emballages peuvent contenir mélanges de gaz et air qui deviennent explosifs.

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

## 14. Informations relatives au transport

### Transport terrestre ADR/RID

#### 14.1. Numéro ONU

UN 1307

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

XYLÈNES

Sources de danger

Xylène

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe

3

Carte pour désignation du

3

danger

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage

III

### Transport maritime IMDG/GGVSee

#### 14.1. Numéro ONU

UN 1307

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

XYLENES

Sources de danger

Xylene

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe

3

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage

III

### Transport aérien

#### 14.1. Numéro ONU

UN 1307

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

XYLENES

Sources de danger

Xylene

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe

3

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage

III

## 15. Informations réglementaires

## 16. Autres informations

### R-phrases listed in chapter 3

10

Inflammable.

20/21

Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

38

Irritant pour la peau.





Nom commercial: Xylolum

Numéro de la matière: 157500

Version: 2 / CH

Replaces Version: 1 / CH

Date de révision: 24.08.10

Date d'impression: 01.05.12

### Hazard statements listed in chapter 3

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H332	Nocif par inhalation.

### Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: \*\*\*  
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.